



FÊTE DU SAUVETAGE INSCRIPTION INTER-SOCIÉTÉ

Comme chaque année, la section de sauvetage d'Amphion Publier organise sa traditionnelle fête

le samedi 1 juillet 2023 au parc du Miroir à Amphion.

Pour passer tout simplement un agréable moment dans un bel environnement, partager le verre de l'amitié et un repas entre amis ou alors participer à notre concours de rame pour le plaisir ou la compétition, nous vous accueillerons avec joie en tout début d'après-midi et jusqu'au milieu de la nuit pour conclure cette belle journée en dansant sous notre chapiteau.

Vous trouverez ci-joint un coupon réponse afin d'inscrire une ou plusieurs équipes ainsi que le règlement de la course inter-sociétés que nous vous invitons à consulter attentivement.

Nous vous attendons et espérons nombreux dans un esprit pleinement convivial.

Bien amicalement,

Le Président,
Xavier TRILLAUD



Bulletin d'inscription (un par équipe) à retourner impérativement par mail à l'adresse ci-dessous pour le 16 juin : amphion.sauvetage@gmail.com

En cas de besoin, vous pouvez contacter Patrick au 06 21 75 65 18

Les horaires de passage seront définis selon le demande et l'ordre d'inscription.

Association, amicale, entreprise : _____ Nom de l'équipe : _____

Non du responsable de l'équipe : _____ Tél : _____

Mail : _____

Nous souhaitons engager une équipe : ☐ 8 féminin

☐ 8 masculin (8 rameurs dont au moins 5 hommes)

☐ 8 mixte (minimum 4 femmes)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement joint.

Date et Signature du responsable :

La section de sauvetage vous propose **deux créneaux d'entraînement** (1 par semaine) durant la période du 19 au 28 juin entre 18 et 21 heures (entourez une journée d'entraînement par semaine).

Lundi 19/06 Mardi 20/06 Mercredi 21/06 Jeudi 22/06 Vendredi 23/06

Lundi 26/06 Mardi 27/06 Mercredi 28/06.

Indiquez votre plage horaire disponible pour les entraînements : _____

Observations :

REGLEMENT COURSE INTER-SOCIETES 2023

I - DEROULEMENT

La section de sauvetage d'Amphion Publier organise sa fête le samedi 1^{er} juillet à compter de 14 heures au parc du Miroir à Amphion.

La course de rame traditionnelle se déroule en une seule épreuve.

Les équipes constituées **se présentent à l'embarquement 15 minutes avant l'heure de départ fixée** de la course. Les horaires sont communiqués sur le site internet du sauvetage ou sur Facebook au plus tard deux jours avant les courses et seront affichés sur site.

Le classement est établi par catégorie et selon le temps réalisé.

- Féminin : 8 femmes exclusivement
- Masculin : 8 rameurs dont au moins 5 hommes
- Mixte : 8 rameurs dont **au moins 4 femmes**

II - CONDITIONS D'INSCRIPTION

La course inter-sociétés est ouverte à toutes associations, amicales ou équipes non recensées à la SISL et répondant aux critères suivants :

Les participants **mineurs âgés minimum de 16 ans sont munis d'une autorisation parentale.**

Les associations inter-sociétaires **attestent que les participants de leur équipe, non licenciés à une section de sauvetage, sont titulaires d'un certificat médical daté de moins d'un an de non contre-indication à la pratique sportive.**

Le responsable de l'équipe inscrite **s'engage à respecter les obligations mentionnées ci-dessus et engage sa propre responsabilité dans le cas contraire. Le président et les membres de la section de sauvetage organisatrice dégagent toutes responsabilités en cas de non-respect de ce règlement.**

Chaque **bulletin d'inscription dument complété, daté et signé par le responsable** doit être retourné à la section organisatrice pour la date susmentionnée.

III - PROCLAMATION DES RESULTATS

Les décisions du jury de course sont sans appel.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses se dérouleront en soirée sous le chapiteau.

Le président
Xavier TRILLAUD